

JUSTICE & ESPÉRANCE

CHRÉTIENS, NOUS NE VOTERONS PAS POUR L'EXTRÊME-DROITE

Les 30 juin et 7 juillet prochain nous sommes appelés à nous prononcer une nouvelle fois dans les urnes. Nous, chrétiennes et chrétiens, nous engageons contre l'extrême droite et ses idées, au nom de notre foi. Parce que nous croyons en un Dieu d'amour, proche des plus petits, des pauvres, des étrangers, des opprimés. Nous entendons le cri de la terre et le cri des pauvres comme un cri de vérité et de justice et nous répondons « pas une seule voix pour le Rassemblement national et ses alliés ».

1. « J'ÉTAIS UN ÉTRANGER ET VOUS NE M'AVEZ PAS ACCUEILLI » MT, 25

L'accueil de l'étranger a toujours été au cœur de la tradition chrétienne. Dans l'Ancien Testament, notamment dans le livre du Deutéronome, Dieu commande au peuple hébreu d'accueillir l'étranger parce qu'eux-mêmes ont été étrangers en Égypte. L'Évangile raconte l'exil de la Sainte Famille en Égypte afin d'échapper à un tyran, Hérode, qui veut assassiner tous les nouveaux nés pour ne pas que le messie annoncé menace son pouvoir. Jésus lui-même est rejeté par les siens hors de sa ville natale, à Nazareth.

Dans sa parabole du Jugement dernier (Matthieu 25), le Christ s'identifie clairement à l'étranger, tout comme à l'affamé ou au prisonnier. Il dit aux bons « *J'étais étranger et vous m'avez accueilli* » et aux mauvais « *J'étais étranger et vous ne m'avez pas accueilli* ». Cet impératif moral de l'accueil a toujours été compris de façon communautaire dans la tradition chrétienne, notamment dans l'hospitalité monastique. Le chapitre 53 de la règle de saint Benoît invite les moines et les moniales à accueillir l'étranger « comme le Christ ». C'est sous un « roi très chrétien », François Ier, que le Parlement de Paris a introduit en 1515 le droit du sol, contre le droit du sang romain.

Le Catéchisme de l'Église catholique de 1992 dit très clairement : « *Les nations mieux pourvues sont tenues d'accueillir autant que faire se peut l'étranger en quête de la sécurité et des ressources vitales qu'il ne peut trouver dans son pays d'origine.* » Le pape François l'a bien rappelé à Marseille en septembre dernier. Si certains aiment l'opposer à ses deux prédécesseurs, saint Jean-Paul II, cité par Benoît XVI, disait que « *l'Église reconnaît le droit d'émigrer à tout homme, sous son double aspect : possibilité de sortir de son pays et possibilité d'entrer dans un autre pays à la recherche de meilleures conditions de vie* ». Les programmes du RN et de Reconquête sont en contradiction manifeste avec ce principe évangélique et magistériel.

Cette position est parfois taxée d'un idéalisme déconnecté de la réalité. Pourtant, il existe des lieux concrets où se vit dès aujourd'hui cette réalité d'accueil. À Calais, au café Dorothy, dans la Vallée de la Roya, des milliers de chrétiens accueillent chaque jour des personnes exilées ou sans papiers qui ont fui la mort dans leur pays d'origine, y ont échappé sur les routes migratoires. Ils les aident à pourvoir à leurs besoins vitaux essentiels - se nourrir, se loger, garder un lien social etc. L'extrême droite au pouvoir harcelerait à la fois ces bénévoles chrétiens et les personnes qui les accompagnent, comme les différents



gouvernements d'Emmanuel Macron ont déjà commencé à le faire. Dans les paroisses des quartiers populaires, où des dizaines de nationalités se retrouvent unies dans le Christ chaque dimanche et au-delà, des jeunes chrétiens fervents et engagés vivraient tous les jours dans la peur de voir leurs parents, amis, voisins expulsés du territoire français. Mettre en place une politique de répression de l'immigration, c'est être contre la vie.

2. LA CHARITÉ NE PEUT PAS ÊTRE INDIVIDUALISTE

Chaque jour, des milliers de bénévoles de notre pays s'engagent dans des associations pour accueillir, servir des repas, prendre soin des personnes pauvres et donner à entendre leur voix. Qu'ils soient chrétiens ou non, ils agissent conformément à la charité - ici entendu comme amour du prochain - qui est une vertu au cœur de notre foi comme le rappelle saint Paul : « *j'aurais beau avoir toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, s'il me manque l'amour, je ne suis rien. [...] Ce qui demeure aujourd'hui, c'est la foi, l'espérance et la charité ; mais la plus grande des trois, c'est la charité.* » (1Cor 13, 2)

Que nous dit la foi chrétienne ?

L'Église demande d'accorder une attention particulière aux personnes pauvres : c'est *l'option préférentielle pour les pauvres*. Elle signifie qu'envisager nos politiques publiques à partir des plus pauvres permet de mieux viser le bien commun. L'Église catholique réaffirme dans sa doctrine sociale cette priorité dans la vie chrétienne dont témoigne toute sa Tradition. L'amour de l'Église pour les pauvres s'inspire de l'Évangile des béatitudes, de la pauvreté de Jésus et de son attention envers les eux : « *Ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi, pour couvrir de confusion ce qui est fort ; ce qui est d'origine modeste, méprisé dans le monde, ce qui n'est pas, voilà ce que Dieu a choisi, pour réduire à rien ce qui est.* » (1 Cor 1, 27-29). C'est ce que Jésus accomplit en visitant les malades, les infirmes, les exclus.

La doctrine sociale de l'Église enseigne également le principe de la destination universelle des biens auquel est ordonnée la propriété privée :

elle implique un partage équitable des biens dans l'espace et dans le temps. Toute femme et tout homme a le droit de trouver dans les biens de la création de quoi vivre, et vivre bien (pas seulement le « minimum vital »), ce qui implique de dépasser l'intérêt particulier et même national. La charité ne peut être dissociée de la question de la justice. L'enseignement de l'Église revient constamment sur le rapport entre charité et justice. L'enseignement de l'Église revient constamment sur le rapport entre charité et justice: « *Quand nous donnons aux pauvres les choses indispensables, nous ne faisons pas pour eux des dons personnels, mais nous leur rendons ce qui est à eux. Plus qu'accomplir un acte de charité, nous accomplissons un devoir de justice* »¹.

Le Père Pedro Arrupe, s'inspirant du Synode des évêques sur la justice de 1971 nous dit également : « *La justice est la modalité que prend nécessairement l'amour authentique en un monde déchiré par les injustices individuelles et structurelles.* »² Mais agir pour la justice ne peut se réduire à l'aumône ou à l'engagement individuel à notre échelle (quartier, paroisse) car nous sommes parties prenantes de sociétés caractérisées par des structures de péché. Cette expression utilisée par saint Jean Paul II dans *Sollicitudo rei socialis* (SRS 36) désigne l'effet d'accumulation et de concentration des péchés personnels des humains sous formes de structures d'injustice. Est une structure de péché, tout déséquilibre social qui affecte la dignité de la personne humaine, tel qu'un système économique qui marginalise une partie de la population.

En tant que chrétien, nous devons donc prêter attention à la dimension sociale et politique du problème de la pauvreté : « *La dynamique de l'Évangile libère les hommes, non seulement de leur péché personnel, mais encore de ses conséquences dans la vie sociale. Et que le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde sont une dimension constitutive de la prédication de l'Évangile qui est la mission de l'Église.* »³

1 saint Grégoire le Grand, *Regula pastoralis*, fin du VI^e siècle

2 Père Pedro Arrupe, *Promouvoir la Justice*, *Revue Vie chrétienne* n°200, 1977

3 Synode des évêques de 1971 sur la Justice



Agir pour la justice, c'est donner une place et une voix dans la société à chacun d'entre nous, en tant qu'enfants de Dieu à la dignité inaliénable. Il s'agit donc pour nous d'agir politiquement pour faire reculer la pauvreté en choisissant des options politiques favorables au dialogue social et à la justice sociale. Avec Dorothy Day, militante et catholique américaine, dont la cause de béatification a été ouverte par saint Jean-Paul II en 2000, nous pouvons nous demander : « Où [sont] les saints qui vont essayer de changer l'ordre social, qui au lieu de porter secours aux esclaves, vont mettre fin à l'esclavage lui-même ? »¹

Et que propose le RN ?

Rendons-nous compte des contradictions criantes du Rassemblement National. Rien dans le programme ni dans les actions du Rassemblement national ne va dans le sens du développement de la justice. Rien n'améliorera la situation des personnes pauvres que le RN, dans sa vision libérale, considère comme des assistés. Le RN a systématiquement voté contre l'augmentation du smic et son indexation sur l'inflation, le RN a voté pour la diminution des remboursements de la Sécurité sociale en augmentant les franchises sur les médicaments, les transports, les actes médicaux ainsi que pour l'exonération des cotisations des entreprises main dans la main avec la majorité présidentielle.

Il est également important de rappeler le corpus idéologique et le projet de société à deux vitesses que propose le RN. Le RN a maintes fois démontré son mépris pour les valeurs d'entraide et d'amour de son prochain. Dans les villes qu'il contrôle, les subventions aux structures d'aides sociales diminuent au profit du salaire des élus, les associations tel que le Secours populaire se voient couper l'électricité et sont expulsées de leurs locaux sous prétexte qu'elles aident des personnes migrantes. À rebours, le RN propose une injustice sociale pour les personnes qui n'ont pas de carte d'identité française !

Le RN légitime des conditions indignes en l'absence de la détention d'un bout de papier ! Ils prétendent donc privilégier les Français dans l'attribution des logements sociaux et des embauches. Le RN nous propose une société dans laquelle cohabiteraient deux

catégories de citoyens. En tant que chrétiens, pouvons-nous accepter une hiérarchie entre les êtres humains ? Notre foi refuse cette vision car nous sommes toutes et tous enfants de Dieu, infiniment aimés de Dieu et appelés à nous aimer les uns les autres. La justice est difficile à réaliser mais elle ne saurait faire le tri entre les enfants de Dieu.

3. PRÉSERVER NOTRE MAISON COMMUNE DANS LA PRATIQUE

catégories de citoyens. En tant que chrétiens, pouvons-nous accepter une hiérarchie entre les êtres humains ? Notre foi refuse cette vision car nous sommes toutes et tous enfants de Dieu, infiniment aimés de Dieu et appelés à nous aimer les uns les autres. La justice est difficile à réaliser mais elle ne saurait faire le tri entre les enfants de Dieu.

Que nous dit la foi chrétienne ?

La préservation de notre maison commune est une nécessité évangélique que rappelle l'Eglise : « Vivre la vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est une part essentielle d'une existence vertueuse : cela n'est pas quelque chose d'optionnel ni un aspect secondaire dans l'expérience chrétienne »¹ (Laudato Si 217). Cette vocation se vit tant sur le plan intérieur qu'extérieur : on ne peut promouvoir une conversion des cœurs sans une transformation des politiques publiques. Comme le rappelle l'Eglise : « Nous devons décider de transformer nos cœurs, nos modes de vie et les politiques publiques qui régissent nos sociétés. » (Temps pour la création 2023).

La conversion intérieure est donc nécessaire mais pas suffisante. La transition écologique nécessite une incarnation concrète dans la transformation en profondeur de nos économies et de nos sociétés avec une planification qui permette de se fixer des objectifs, d'activer des leviers permettant de les atteindre, tout en assurant une juste répartition des efforts. C'est ce qu'essaie de faire le Pacte Vert au niveau européen et la planification au niveau français. Bien que tous deux imparfaits et incomplets, ils représentent néanmoins des paquets législatifs les plus ambitieux à date.

¹ <https://www.vatican.va/content/francesco/fr/messages/cura-creato/documents/20230513-messaggio-giornata-curacreato.html>

¹ Ouvrage collectif, Dorothy Day : La révolution du cœur, éditions Tallandier, 2018



Et que propose le RN ?

Le programme du Rassemblement national consiste à dénoncer « *l'écologie punitive* », son discours à accuser les politiques publiques écologiques de tous les maux pour en justifier l'arrêt, et ses actes à faire systématiquement obstruction sur tout texte de loi de transformation écologique. Il a par exemple renoncé aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat en s'abstenant lors de son vote au Parlement européen¹.

Le RN a rejeté en bloc toutes les propositions du Pacte Vert pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone² et l'a même dénoncé comme « *une des grandes menaces qui pèsent aujourd'hui contre la France* »³. Il dit vouloir protéger nos forêts contre les conséquences du réchauffement climatique mais s'oppose à toute politique concrète et ambitieuse dans le sens d'une protection de la biodiversité.

Il s'est ainsi opposé à la loi sur la protection de la Nature, à la stratégie de transition agroécologique de l'agriculture, à la réduction de l'usage des pesticides. Il dit vouloir protéger les agriculteurs mais s'est abstenu lors du vote pour les prix planchers dans la loi visant à leur garantir un revenu digne. Il dit lutter contre les accords de libre-échange et défendre les clauses miroir mais s'abstient lorsque les accords de libre-échange sont votés (récemment avec le Chili et le Kenya) et s'oppose à la création d'une taxe carbone aux frontières. Sur le plan national, il défend un moratoire sur l'éolien et le solaire, et le démantèlement des éoliennes en place, en complète contradiction avec les besoins formulés dans les scénarios énergétiques de RTE⁴. En bref, le RN brandit un engagement écologique mais celui-ci n'existe absolument pas dans les actes.

1 <https://www.jean-jaures.org/publication/elections-europeennes-que-veut-le-rassemblement-national-sur-le-climat/>

2 https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2024/04/bilan_europe_2024_04_04_web.pdf

3 https://rnc.bfmtv.com/replay-emissions/apolline-matin/green-deal-jordan-bardella-attend-que-gabriel-attal-y-renonce_VN-202401290266.html

4 <https://www.rte-france.com/analyses-tendances-et-prospectives/bilan-previsionnel-2050-futurs-energetiques>

Quelle vision de l'écologie est promue par l'Église par rapport à celle du RN ?

Par ailleurs, dans sa vision de l'écologie où « tout est lié », l'Église nous parle conjointement de la clameur de la terre et de la clameur des pauvres (LS49) : « *une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres* ». Or, le RN s'oppose à toutes les solutions permettant d'accompagner les ménages dans leur transition. En voici quelques exemples : au niveau français, les mesures pour réduire durablement leur facture énergétique comme l'obligation de rénovation des passoires thermiques ; au niveau européen, les fonds de transition juste et fonds social pour le climat ou encore la réforme du marché de l'électricité qui interdit les coupures d'électricité pour les plus précaires.

Enfin, la *destination universelle des biens*, déjà évoquée, implique un partage équitable des biens dans l'espace et dans le temps et donc une responsabilité de l'Homme à sauvegarder la création pour les générations futures. Elle implique également un droit à migrer si les ressources sont ou deviennent insuffisantes là où l'on vit. Demain, ce seront 250 millions de réfugiés climatiques qui fuiront leur pays à cause des conséquences de la crise écologique. Que le RN le veuille ou non, nous devons apprendre à vivre ensemble en partageant cette maison commune que Dieu nous a confiée. Eriger des « doubles frontières » est non seulement contraire à l'Évangile, mais ces politiques condamnent tout espoir de résilience par le lien humain tant elles créent de haine et de défiance interpersonnelle.

4. ŒUVRER À LA CIVILISATION DE L'AMOUR

Le pluralisme culturel et religieux est une richesse qui est désirée par Dieu. Ce n'est pas pour rien que l'on appelle parfois Dieu « le Tout-Autre » : c'est dans l'altérité qu'on Le rencontre. De fait, le Pape François nous le rappelle dans *Fratelli Tutti* verset 8 :



« Je forme le vœu qu'en cette époque que nous traversons, en reconnaissant la dignité de chaque personne humaine, nous puissions tous ensemble faire renaître un désir universel d'humanité. Tous ensemble. [...] Rêvons en tant qu'une seule et même humanité, comme des voyageurs partageant la même chair humaine, comme des enfants de cette même terre qui nous abrite tous, chacun avec la richesse de sa foi ou de ses convictions, chacun avec sa propre voix, tous frères. » Pourquoi est-ce important ? Pour nous Chrétiens, Dieu est Amour.

Dans la parabole du Bon Samaritain (Luc 10), Jésus répond à la question « Qui est mon prochain ? ». Le prochain n'est pas celui qui est du même pays, qui est du même sang, qui est de la même religion. Au contraire, c'est celui « qui a fait preuve de pitié » envers l'homme laissé pour mort au bord de la route. Le prochain de cet homme est un étranger, un Samaritain. Ceux qui ont voulu s'engager à la suite du Christ ont vécu cette fraternité. On peut penser à Saint Charles de Foucauld, chrétien au milieu de ses frères musulmans du désert, et à Ste Mère Teresa, sœur des plus pauvres à Calcutta. Celle-ci lançait en boutade : « l'autre jour j'ai rêvé que je me trouvais devant les portes du Paradis. Et Saint Pierre me disait : « retourne sur Terre, il n'y a pas de bidonville ici ». Elle nous dit qu'aimer c'est soulager l'autre, que c'est notre devoir, et que nous en serons remerciés.

De ce fait, personne ne peut être exclu. Il est donc inacceptable, en tant que chrétien, que quelqu'un ait moins de droits de par son genre, son lieu de naissance ou de résidence, sa couleur de peau, sa religion, son orientation sexuelle. Les chrétiens ont donc un rôle important à jouer non seulement dans nos paroisses et lieux de prières, mais partout dans la vie civile.

Nous, chrétiens, devons annoncer l'Évangile à toutes les nations, pas uniformiser le monde comme les institutions chrétiennes ont pu le faire par le passé. Ce pluralisme se vit déjà de manière joyeuse et apaisée dans de nombreux quartiers populaires de France, où des chrétiens, leurs prêtres et pasteurs vivent avec des musulmans, des juifs ou des athées, des immigrés de première, de deuxième ou de troisième génération, dans la convivialité et le respect mutuel. Ils œuvrent ensemble à bâtir un monde plus juste.

Par ailleurs, si nous aimons légitimement le pays qui nous a vu grandir, si nous sommes enracinés dans les origines sociales et culturelles que nous recevons en héritage, nous ne devons jamais oublier, comme l'a écrit la philosophe Simone Weil, qu'un « un chrétien n'a qu'une seule Patrie qui est située hors de ce monde », car « il n'a qu'un Père, qui habite hors de ce monde »¹.

Enfin, la foi chrétienne n'est pas faite pour être préservée et conservée comme un rempart devant les autres religions qui viendraient nous déstabiliser. Cette peur s'enracine dans un manque de confiance dans l'Esprit-Saint qui nous fait la grâce de la foi. La sécularisation de nos sociétés occidentales n'est pas à chercher dans la perte d'une « civilisation chrétienne » fantasmée mais peut-être plutôt dans la perte du feu missionnaire qui nous pousse à transformer nos vies et celles des autres.

¹ Simone Weil, *L'enracinement*, 1949.

JUSTICE & ESPÉRANCE

rassemblement
de chrétiens et chrétiennes
contre l'extrême droite

